

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 71 (1991)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le développement du tourisme d'affaires à Paris : les infrastructures d'accueil de la capitale  
**Autor:** Pélissier, Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887029>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le développement du tourisme d'affaires à Paris

## les infrastructures d'accueil de la capitale

Jacques Pélissier, Président  
de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris

**D**e tout temps, Paris a manifesté un grand intérêt pour les congrès, salons et réunions de toutes sortes.

Il y a plusieurs siècles en effet, les premiers "congrès" dont l'objet était la défense des intérêts d'une profession et la diffusion de l'information étaient les réunions de la "Hanse" (marchands Hansés).

Ces réunions se tenaient rue de la Harpe, dans la Maison de la Marchandise ou Parloir aux Bourgeois (actuelle place du Châtelet) puis, par la suite, dans la Maison de Grève, dans la Maison aux Piliers, à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville.

Le premier congrès international tenu à Paris a eu lieu il y a 150 ans ; c'était le troisième congrès international de la Paix, en 1849.

Très vite, Paris est devenue une grande capitale de congrès internationaux puisque, en 1887, elle accueillit 97 congrès et, en 1900, 175 congrès.

Ce bref rappel historique montre à l'évidence que cette activité de tourisme d'affaires eut, très tôt, une grande importance dans notre capitale. Elle n'a fait, depuis, que s'amplifier pour devenir désormais une activité économique de toute première importance.

Il serait bon, pour bien apprécier le développement à Paris de cette activité dite de "Tourisme d'Affaires", de tenter d'en définir les différents aspects, souvent fort différents des uns des autres, et dont les infrastructures et les modalités de commercialisation sont également très dissemblables.

La notion de tourisme d'affaires englobe en fait trois activités qui sont :

- les salons professionnels
- les congrès, séminaires de société (corporate meetings) et voyages de stimulation (incentives),

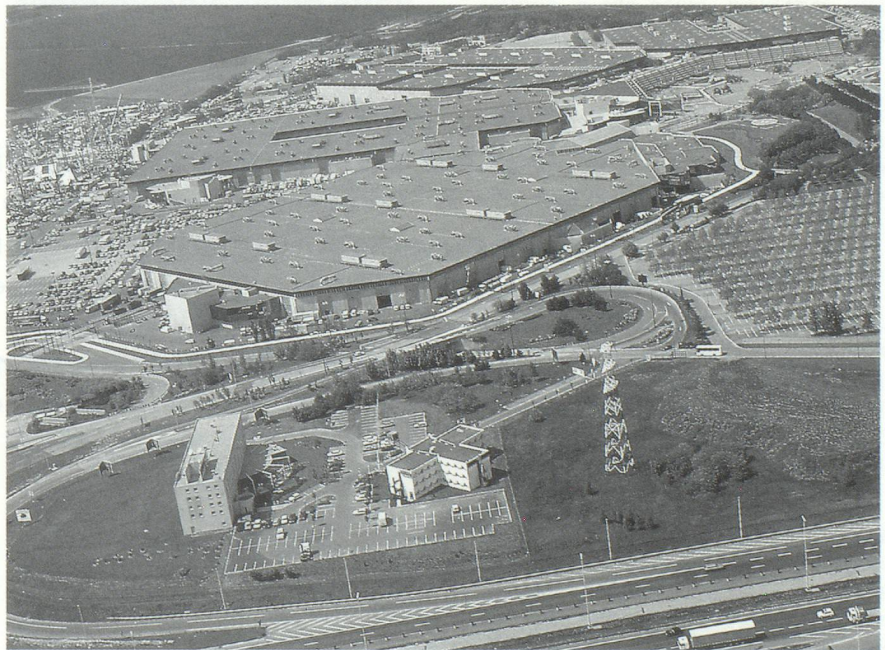
● le tourisme d'affaires individuel constitué essentiellement par les hommes d'affaires séjournant à Paris, à titre individuel, hors salon ou hors congrès.

### LES SALONS PROFESSIONNELS

**P**aris est, sans nul doute, la première ville européenne par l'importance des superficies qu'elle offre pour la tenue des salons professionnels. Elle dispose en effet, pour ce type d'activité, de 555 000 m<sup>2</sup> bruts couverts. Les salons professionnels se tiennent à Paris depuis fort longtemps. Leur développement s'est opéré toutefois de façon intense après la Deuxième Guerre mondiale.

Le Parc des Expositions de Paris (Porte de Versailles) a connu, après la dernière guerre, une grande extension pour atteindre désormais 221 000 m<sup>2</sup>. Une prochaine phase de travaux devrait porter cette superficie, avant la fin de cette décennie, à près de 300 000 m<sup>2</sup>.

Ce parc fut très rapidement insuffisant pour les besoins de notre capitale qui, faute de place, se voyait contraint de refuser 200 000 m<sup>2</sup> d'expositions par an. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris fut ainsi amenée à prendre la décision, il y



Vue aérienne du Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte. Photo : Gourbin.  
© Société d'Exploitation du Parc d'Expositions de Paris-Nord Villepinte



## EXIGEZ DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES LE MEILLEUR SERVICE!

Pour tous vos déplacements : Tourisme, voyages d'affaires, séminaires, congrès, etc.,  
votre agence de voyages

**KUONI**  
met à votre disposition :

### Des conseillers-voyages confirmés :

Ils connaissent toutes les destinations et vous feront bénéficier de leur précieuse expérience.

### Des équipements informatiques de réservation :

Plus d'attente... confirmation immédiate, pour vos demandes de réservations : train, avion, hôtels,  
voitures sans chauffeur, etc.

### Une implantation internationale :

Avec plus de 120 bureaux sur les 5 continents, KUONI vous assure du meilleur accueil dans le monde entier.



Lic.46

LA QUALITÉ SUISSE DANS LA TRADITION FRANÇAISE



#### AGENCES KUONI EN FRANCE

- 75008 PARIS 33, bd Maiesherbes - Tél. : 42.65.29.09
- 75008 PARIS 40, rue de Léningrad - Tél. : 42.82.04.02
- 75009 PARIS 12, bd. des Capucines - Tél. : 47.42.83.14
- 92521 NEUILLY s/ SEINE c/o Société Roche 5, rue du Lt Boncour - Tél. : 42.73.52.74
- 69002 LYON 14, rue de la Barre - Tél. : 78.42.57.51
- 92230 GENNEVILLIERS c/o General Motors 56, av. Louis Roche - Tél. : 47.90.79.41
- 38000 GRENOBLE 15, av. Alsace Lorraine - Tél. : 76.87.83.42
- 67000 STRASBOURG 36/38, rue du Vieux Marché aux Vins - Tél. : 88.32.86.85
- 68100 MULHOUSE 1, av. de Lattre-de-Tassigny - Tél. : 89.45.16.16
- 33000 BORDEAUX 27, allées de Tourny - Tél. : 56.44.19.89
- 06000 NICE 3, bd. Victor Hugo - Tél. : 93.16.08.00

à dix ans, de construire un nouveau Parc, situé près de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle.

Ce nouveau parc, le Parc International d'Expositions de Paris-Nord-Villepinte, construit en trois phases successives, dont la dernière fut achevée en 1990, offre 164 000 m<sup>2</sup> supplémentaires aux organisateurs de salons.

Cependant, malgré l'importance de ces deux très grands parcs, très modernes et fort bien outillés, particulièrement celui de Paris-Nord-Villepinte, Paris manque encore de superficies nécessaires pour accueillir, de façon efficace, de nouveaux salons qui se créent ou de plus anciens qui se développent.

D'ores et déjà, il est envisagé de construire, à proximité vraisemblablement du parc actuel de Villepinte, un troisième parc international dont la superficie serait environ de 150 000 à 200 000 m<sup>2</sup>.

Jouissant de la proximité de l'aéroport international de Roissy-Charles de Gaulle, lui-même en plein développement, et bénéficiant aussi de l'interconnexion prochaine des réseaux du TGV et du RER, cette nouvelle zone d'exposition, sensiblement agrandie, disposerait alors d'atouts exceptionnels pour conforter la place de Paris et de sa région comme la première en Europe par l'importance et la qualité remarquable de ses superficies d'exposition.

Paris disposerait alors, en effet, en prenant en compte les superficies moins importantes et déjà plus anciennes, (Le Bourget - CNIT-Paris la Défense - Le Palais des Congrès - La Grande Halle de la Villette - le Parc Floral de Paris-Vincennes - l'Espace Champéret, etc.) de plus de 700 000 m<sup>2</sup> bruts couverts.

Aucune autre capitale au monde ne pourrait offrir de pareilles facilités pour la tenue de salons professionnels.

Un organisme spécialisé, Promosalons (avec près de 40 représentations à l'étranger) - au sein duquel la ville de Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et les organisateurs de salons se retrouvent partenai-

res - assure la promotion des salons professionnels de la capitale et s'emploie activement à les faire visiter par les étrangers.

Les retombées économiques en sont extrêmement importantes.

Les salons professionnels (164 manifestations) et grand public (43 expositions) ont induit, en 1990, un chiffre d'affaires de 15,4 milliards de francs, en augmentation de 3,8 % par rapport à 1989.

L'aspect financier des salons professionnels, à l'exception des transports d'accès (1,7 milliard de francs), bénéficie à l'ensemble de Paris et de l'Ile-de-France ainsi même qu'aux zones les plus proches du bassin parisien.

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier la ventilation des retombées économiques des salons de Paris et de l'Ile-de-France.

En millions de Francs	
<b>Retombées directes : 8 623 F</b>	
<i>dont :</i>	
Réalisation des stands	3 992
Inscription	3 061
Transports des marchandises	276
Promotion et réception	1 017
Personnel temporaire	276
<b>Retombées indirectes : 6 629 F</b>	
<i>dont :</i>	
Transports locaux	342
Hôtel	1 977
Repas	1 755
Cadeaux	536
Sorties	316
Transports d'accès	1 703
<b>Total retombées : 15 252 F</b>	

**LES CONGRÈS, SÉMINAIRES DE SOCIÉTÉS (CORPORATE MEETINGS), VOYAGES DE STIMULATION (INCENTIVES)**

**Les congrès nationaux et internationaux**

Paris, depuis douze années consécutives, est placée première ville mondiale pour le nombre de congrès internationaux qu'elle reçoit. Ce classement est effectué chaque année par un organisme international, l'Union des Associations Internationales, dont le siège est à Bruxelles. Le dernier classement, valable pour l'année 1990, se présente de la manière suivante :

Paris.....	361
Londres.....	268
Bruxelles.....	194
Vienne.....	177
Genève.....	166
Berlin-Ouest et Berlin-Est .....	166
Madrid .....	151
Singapour .....	136
Amsterdam.....	108
Washington .....	101

8 859 congrès internationaux se sont tenus dans le monde durant l'année 1990, dont 61,1 % en Europe.

Paris, à elle seule, en a reçu 361, soit 4,20 %. Ce qui constitue un excellent résultat.

Si on y ajoute les congrès nationaux que notre ville a également hébergés durant la même période, on obtient un chiffre total de 1150 congrès (nationaux et internationaux).

On peut ajouter à ceci quelques explications complémentaires :

<b>Nombre de congrès en 1990 .....</b>	<b>1 150</b>
Participants/congrès (moyenne) .....	500
Nombre total des participants.....	575 000
Durée de séjours/nuitées .....	3
Nombre total de nuitées.....	1 725 000
<b>Dépenses/jour :</b>	
. par congressiste national.....	1 600F
. par congressiste international .....	2 300F
. Moyenne pondérée.....	1 950F

L'évaluation en chiffre d'affaires (nuitées x dépenses/jour), pour les congrès nationaux et internationaux,

est de 3 363 750 000 F. On peut également préciser que Paris a reçu 47,69 % des congrès internationaux qui se sont tenus en France.

**Les séminaires de sociétés (corporate meetings)**

Les réunions sont organisées par une entreprise pour améliorer la formation de son personnel. Elles sont essentiellement nationales. Dans ce domaine, également, notre capitale occupe une place de choix. Voici quelques chiffres pour l'année 1990 :

Nombre .....	4 500
Participants/réunions.....	80
Nombre total de participants.....	360 000
Durée de séjour/nuits.....	2
Nombre total de nuitées.....	72 000
Dépenses/jour.....	1 500 F

L'évaluation en chiffre d'affaires pour les séminaires est de 1 080 000 000 F.

**Les voyages de stimulation ou incentives**

Les réunions, pour une grande part d'origine étrangère, sont destinées à récompenser de leurs efforts les cadres et clients d'une société et à les inciter à en obtenir de meilleurs encore dans l'avenir. Paris est une destination privilégiée pour les incentives en provenance de l'Europe et du monde anglo-saxon. Les données pour 1990 sont les suivantes :

Nombre.....	350
Participants/groupe .....	200
Nombre total de participants.....	70 000
Durée de séjour/nuits.....	4
Nombre total de nuitées.....	280 000
Dépenses/jour. ....	2 800 F

L'évaluation en chiffre d'affaires pour les incentives est de 784 000 000 F.

On constate donc que l'évaluation en chiffre d'affaires pour ces trois types de réunions est de :

congrès .....	3 363 750 000 F
séminaires .....	1 080 000 000 F
incentives .....	784 000 000 F

soit un chiffre d'affaires total de 5 227 750 000 F



Le Palais des Congrès, Porte Maillot. Photo : Marc Verhille. © Mairie de Paris

**Les réunions individuelles d'hommes d'affaires hors salons ou hors congrès.**

Paris, dans bien des domaines (ceux de la finance, de la médecine, des technologies avancées, de la mode, de la gastronomie etc.), occupe souvent une position de choix. Nombreux sont les hommes d'affaires français et étrangers qui y viennent, accompagnés de leurs principaux collaborateurs, traiter leurs affaires. Ils constituent la clientèle de prédilection des grands palaces parisiens. Leurs séjours sont généralement longs ; leurs dépenses relativement importantes. Elles représentent un chiffre d'affaires estimé à 3 500 000 000 F

**Récapitulatif total du chiffre d'affaires de ces 3 catégories du tourisme d'affaires :**

- salons spécialisés..... 15 252 000 000 F
- congrès-séminaires-incentives..... 5 227 750 000 F
- voyages individuels d'affaires..... 3 500 000 000 F

Nous constatons donc que les trois familles du tourisme d'affaires (salons-congrès, séminaires, incentives-réunions individuelles d'hommes d'affaires) ont engendré, pour Paris, en 1990, un chiffre d'affaires proche de 25 milliards de francs.

Ceci a été rendu possible par les efforts entrepris par la Ville de Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie

de Paris et le secteur privé pour créer et développer les infrastructures de Paris.

Paris, en vingt ans, a subi une mutation surprenante, passée quasiment inaperçue. Elle s'est dotée, insensiblement, au meilleur moment, d'infrastructures de tourisme d'affaires incomparables dont elle peut s'enorgueillir à juste titre et qui expliquent les résultats remarquables qu'elle obtient. Elle offre en effet 110 000 sièges de conférence par jour, dont une quarantaine de centres d'une capacité de 100 à 15 000 places. Elle dispose de onze hôtels de conférences parfaitement adaptés à recevoir séminaires et incentives. Son parc d'hôtels est le plus important d'Europe (1 430 hôtels comprenant 71 000 chambres classées).

Le plus surprenant encore est que ce besoin de changer, de construire, de s'adapter, loin de se ralentir, ne fait au contraire que s'amplifier. Aucune autre capitale mondiale n'offre autant de changements, ne projette, n' imagine autant de nouvelles infrastructures de toutes sortes, de nouveaux bâtiments de prestige que Paris.

Paris, est désormais, à la fin de ce siècle, une grande capitale de tourisme d'affaires, l'une des toutes premières au monde. Refusant de se contenter de ses succès actuels, elle a l'ambition, maintes fois réaffirmée, de devenir une capitale de mieux en mieux adaptée, dans le domaine du tourisme d'affaires, aux nouveaux besoins du siècle prochain. ■